L'ANNEXE

Espace-jeunes de Liffré

Dossier d'inscription

2020-2021

Jeune		
	Nom :	Prénom :
	Date de naissance :	Garçon ☐ Fille ☐
	N° portable:	Mail :
	Etablissement scolaire, formation, activité :	
	Classe fréquentée :	

Responsables légaux			
	Mère ou tutrice légale		
	Nom :	Prénom :	
	N° portable :	✆ Maison :	✆ Travail :
	Adresse :		
	Mail :		
	Père ou tuteur légal		
	Nom :	Prénom :	
	N° portable :	✆ Maison :	✆ Travail :
	Adresse :		
	Mail :		

Quotient Familial du ménage : _____ € (uniquement pour les familles liffréennes)

La tarification des activités supérieures à 5,00 € sera désormais indexée, pour les liffréens, sur le quotient familial (QF) des ménages. Nous vous prions de joindre une attestation de quotient familial s'il est inférieur à 1.300,00 € par mois. Toutefois, l'espace-jeunes continuera de prendre à sa charge une partie du coût de l'activité.

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
QF	QF > 1.300 €	899 € > QF > 1.300 €	499 € > QF > 900 €	QF < 500 €
Participation des familles	65 % du montant réel de l'activité	50 %	35 %	20 %

L'ANNEXE, Allée Henri Lebreton 35340 Liffré

02 99 23 58 61 – espacejeunes@ville-liffre.fr

www.facebook.com/Annexe Espace-jeunes

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

N° sécurité sociale : ……

Régime de sécurité sociale : ……

Médecin traitant : …….. Tel : ……

Vaccination : JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION (si nous ne la possédons pas déjà)

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

RUBÉOLE OUI ☐ NON ☐	VARICELLE OUI ☐ NON ☐	ANGINE OUI ☐ NON ☐	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ OUI ☐ NON ☐	SCARLATINE OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE OUI ☐ NON ☐	OTITE OUI ☐ NON ☐	ROUGEOLE OUI ☐ NON ☐	OREILLONS OUI ☐ NON ☐	

Votre enfant présente-t-il des troubles de santé (allergies alimentaire ou médicamenteuse, asthme, eczéma, épilepsie…) ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, lesquels et quelles sont les conduites à tenir ?

……

……

……

Votre enfant fait-il l'objet d'un PAI (protocole d'accueil individualisé) ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, veuillez joindre une photocopie

Si votre enfant suit un traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîte de médicaments dans leur emballage d'origine avec la notice, marquée au nom de l'enfant). Nous ne pourrons lui donner les médicaments sans ordonnance.

Autres recommandations utiles (port de lunettes, de lentilles, prothèse auditive, crises compulsives, difficulté de comportement, hospitalisation, etc.)

……

……

……

……

AUTORISATIONS :

J'autorise mon enfant :

☐ A participer aux activités proposées et encadrées par l'Espace-jeunes sous la responsabilité du personnel d'encadrement.

Je n'autorise pas mon enfant :

☐ A être pris en photo ou vidéo dans le cadre des activités ou ateliers. Celles-ci pourront être diffusées dans les journaux locaux, le Liffréen magazine ou lors d'expositions municipales.

☐ A être transporté dans les véhicules personnels ou municipaux de l'équipe d'animation de manière occasionnelle (accompagnement de projet, urgences médicales, etc.)

☐ **J'autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.**

FONCTIONNEMENT :

L'Annexe ouvre ses portes aux jeunes à partir de 11 ans. C'est un lieu où l'on peut se détendre, jouer, s'exprimer, rencontrer des copains, bricoler, écouter de la musique, monter des projets, organiser des événements… Et pleins d'autres choses encore.

Vos idées sont les bienvenues pour organiser des activités, aménager l'espace, proposer des sorties, faire venir des artistes…

Pour venir à l'Annexe et participer aux sorties et aux activités, il faut :

→ Rendre le dossier d'inscription complet valable de septembre à fin août.

→ Payer l'adhésion annuelle de 5,00 €

Pour chaque sortie, une autorisation parentale est obligatoire.

CARTE LOISIRS :

La CARTE LOISIRS vous est offerte, permettant de bénéficier de tarifs réduit aux spectacles proposés par le centre culture (6,00 € la place) et au cinéma (2,30 €).

HORAIRES D'OUVERTURE :

Périodes scolaires			Vacances scolaires	
Lundi		Fermé	Lundi	De 14h à 19h
Mardi	De 12h à 14h	De 16h à 19h	Mardi	De 14h à 19h
Mercredi	De 12h à 14h	De 14h à 19h	Mercredi	De 14h à 19h
Jeudi	De 12h à 14h	De 16h à 19h	Jeudi	De 14h à 19h
Vendredi	De 12h à 14h	De 16h à 19h	Vendredi	De 14h à 19h
Samedi		De 14h à 19h	Samedi	Fermé
Dimanche		Fermé	Dimanche	Fermé

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités et de vos demandes (sorties, soirées, etc.)

LES REGLES DE VIE :

A l'intérieur, aux abords et pendant les sorties et activités :

- Chacun se doit de respecter les personnes (les jeunes, les animateurs, le personnel d'entretien, les passants), ainsi que les locaux, le matériel et l'environnement extérieur (ex : jeter ses déchets à la poubelle, ranger le matériel, être poli, participer aux rangements des activités…)
- Il est interdit de fumer à l'intérieur et devant l'entrée de l'Annexe.
- Il est interdit d'apporter ou de consommer de l'alcool, de la drogue et toutes substances interdites par la loi.
- Chacun se doit de respecter les idées et les opinions des autres personnes.
- Toute dégradation constatée et volontaire, entraînera réparation par le jeune via des actions visant à améliorer l'espace de vie commun.
- Chacun doit noter son nom en arrivant sur la feuille de présence.
- Pour les activités, lorsque les places sont limitées, merci de réserver votre place. L'annulation devra être justifiée.

Le non-respect de ce règlement pourra entraîner le refus de l'accès à l'Annexe.

Je soussigné,……., responsable légal de l'enfant……

☐ déclare exacts les renseignements portés dans ce document.

☐ déclare avoir pris connaissance du règlement.

Date : Signature :

Je soussigné,……, atteste avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Date : Signature du jeune :

M. Laurent BERTIN	Melle Oriane BABIN	M. Florian JUGELE	M. Eric TALBOURDET
Adjoint délégué à la jeunesse	Animatrice	Animateur	Animateur